



# **Grille d'activités**

## **2025-2026**

# Mission et services

Inform'elle est un organisme à but non lucratif créé en Montérégie en 1978 qui fonde son action sur des valeurs de justice, d'autonomie, de rigueur et de solidarité. Situé à Saint-Hubert, Inform'elle a comme raison d'être de rendre accessible et de vulgariser l'information juridique en droit de la famille.

Ses services s'adressent à toute la population. Son action sociale vise l'autonomie des femmes de même que l'égalité des hommes et des femmes.

Inform'elle vous renseigne dans un climat de soutien et de collaboration. Lors d'une nouvelle situation familiale telle que le mariage, le divorce, le décès, etc., vous apprécierez connaître et comprendre les implications légales qui découlent de ce qui vous arrive. Inform'elle est là pour vous aider à démystifier le langage juridique en droit familial.

Pour réaliser cet objectif, Inform'elle offre plusieurs services d'ordre juridique touchant le droit de la famille :

- Ligne d'information juridique gratuite
- Introduction en droit de la famille
- Rencontres de médiation familiale
- Atelier Autodivorce
- Atelier Procédures : séparation et divorce
- Cafés juridiques
- Cafés juridiques offerts à l'extérieur
- Vente du Fichier juridique
- Distribution de dépliants



# Ligne d'information juridique

Lorsqu'une personne vit une nouvelle situation familiale, plusieurs questions surgissent dans son esprit et des décisions doivent être prises rapidement. Il est alors nécessaire de connaître et de comprendre ses droits et obligations pour pouvoir prendre des décisions justes et éclairées.

C'est pourquoi Inform'elle offre **gratuitement** et en toute **confidentialité** une ligne d'information juridique en droit de la famille. **Femmes et hommes peuvent obtenir des réponses à leurs questions touchant le droit familial**, que ce soit à propos du divorce, du testament, de la pension alimentaire, du mariage, des enfants, etc.

Des bénévoles formées en droit de la famille assurent la permanence à la ligne d'information juridique. Elles sont là **pour informer** les personnes au bout du fil et au besoin, **pour référer** des organismes d'aide et des professionnel.le.s.

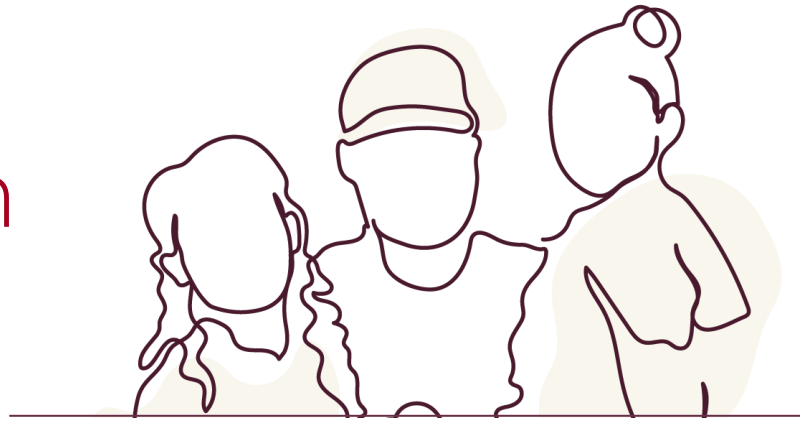
**Ligne d'information juridique gratuite**  
**Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30**

450 443-8221

1 877 443-8221 (sans frais)



# Introduction en droit de la famille



Cette formation est donnée sur une durée de **quatre jours intensifs**. Animée par des professionnelles du droit, ces séances effectuent un survol des notions de base du droit familial, aucune connaissance juridique n'est requise.

## **Voici un aperçu de son contenu :**

Le système judiciaire et le droit international privé. La Filiation. Le mariage et l'union de fait. Les régimes matrimoniaux. La rupture du couple. Le mandat et les régimes de protection. Le testament et la succession. La garde et la pension alimentaire. La médiation familiale. La violence conjugale.

## **À qui s'adresse cette formation :**

- À toute personne qui souhaite faire du bénévolat ½ journée par semaine, à la ligne téléphonique d'information juridique chez Inform'elle (une période de jumelage et une formation continue mensuelle sont également prévues pour les bénévoles).
- Aux intervenantes et intervenants qui désirent en savoir davantage sur les droits et les obligations en matière de droit de la famille, dans le but de mieux informer les personnes qui ont recours à leurs services.
- Au grand public, curieux d'en savoir davantage sur ses droits et ses obligations en matière de droit de la famille.

Pour plus d'information et pour connaître le coût de cette formation, merci de contacter le secrétariat au 450 443 3442.

## **Prochaines formations en présence : Introduction en droit de la famille**

- 20, 22, 24 et 27 octobre 2025, 9 h à 16 h
- 16, 18, 20 et 23 février 2026, 9 h à 16 h
- 13, 15, 17 et 20 avril 2026, 9 h à 16 h

# La médiation familiale

La médiation familiale permet de régler votre séparation dans l'harmonie : sans confrontation, ni animosité. Avec l'aide d'une médiatrice, **vous négociez vous-mêmes les modalités de votre rupture** (garde des enfants, partage des biens, pension alimentaire, etc.) en fonction des besoins de tous les membres de votre famille.

Notre organisme offre ce service depuis plus de 20 ans et possède une équipe multidisciplinaire de médiatrices accréditées, toutes animées par la **neutralité** et le désir d'**équité**. Notre service personnalisé, propre au communautaire, vous offre plus de support et un bagage important d'informations, de références professionnelles, d'explications et de ressources. Il est offert en présence ou en visioconférence.

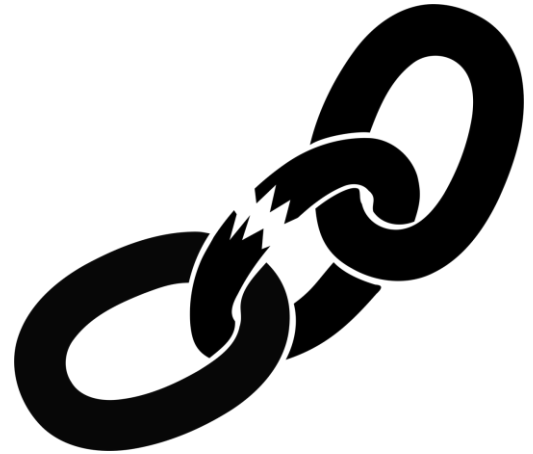
**Mettez toutes les chances de votre côté,  
communiquez avec nous au :  
450 443-3442, poste 221**

- Les 5 premières heures sont gratuites pour les parents qui ont au moins un enfant à charge.
- Pour la **révision** d'un jugement ou d'une entente, ils ont aussi droit à 2 h 30 gratuites.
- Si un couple n'a **pas d'enfant à charge**, il peut bénéficier de 3 h de médiation gratuites.
- Pour les rencontres supplémentaires, le coût chez Inform'elle est de 130 \$ de l'heure.



# Atelier Procédures : séparation et divorce

Cet atelier permet de comprendre les démarches à suivre lors d'une séparation. Pour les couples qui ont obtenu une entente de médiation, ils pourront connaître la procédure à suivre pour obtenir un jugement, ou pour faire respecter une entente. Les couples qui veulent divorcer vont comprendre les démarches à suivre pour avoir un jugement de divorce.



Cet atelier est très utile à la suite d'une médiation. Il faut savoir qu'une fois le projet d'entente établi, il n'a pas la force d'un jugement. Il est donc important de comprendre le processus judiciaire pour pouvoir prendre les bonnes décisions et faciliter vos échanges avec votre conseiller juridique le cas échéant.

**NOUVEAU**

Les prochains ateliers en présence sont prévus :

- Jeudi 12 février 2026, 19 h à 21 h 30
- Mercredi 6 mai 2026, 19 h à 21 h 30

# Autodivorce

Dans l'atelier Autodivorce, **vous rédigez vous-mêmes votre demande en divorce** afin d'aller la présenter devant le tribunal. Vous devez être en accord sur toutes les modalités de divorce et posséder obligatoirement l'entente découlant d'un processus de médiation familiale.

L'atelier, animé par une avocate, inclut **trois rencontres**. Notez qu'il y a des semaines de relâche entre les rencontres pour vous permettre de rédiger votre demande à la maison. Cette rédaction exigera un investissement de temps de votre part.

Autodivorce est offert au coût de 300 \$ par requête. Ce montant **n'inclut pas les frais du timbre judiciaire**, lesquels sont payables à la cour.

Les inscriptions doivent se faire au plus tard deux semaines avant le début de chaque session au secrétariat d'Inform'elle.



Les prochains ateliers en présence sont prévus :

- Mercredis 17 septembre et 1<sup>er</sup>, 16 octobre 2025, 19 h à 21 h 30
- Jeudis 6, 20 novembre et 4 décembre 2025, 19 h à 21 h 30

# Cafés juridiques

Les cafés juridiques sont **gratuits**, toutefois, l'inscription est obligatoire au : 450 443-3442, poste 221.  
Ils ont une durée de 2 h et sont animés par un.e professionnel.le du droit de la famille.

## Légende :

En orange : en présentiel (P)  
En vert : en virtuel (V)

### Droit des grands-parents

- Mercredi 13 mai 2025, 13 h 30 à 15 h 30 (P)  
au 3339 Grande Allée à Saint-Hubert en collaboration avec le CAB de Saint-hubert

### Droit familial dans un contexte d'immigration

- Mardi 25 novembre 2025, 13 h 30 à 15 h 30 (P)
- Jeudi 12 mars 2026, 19 h à 21 h (V)
- Mercredi 27 mai 2026, 13 h 30 à 15 h 30 (P)

### Garde des enfants et pension alimentaire

- Mercredi 19 novembre 2025, 19 h à 21 h (V)
- Mardi 17 mars 2026, 19 h à 21 h (V)
- Jeudi 14 mai 2026, 19 h à 21 h (V)

### Mandat et régimes de protection

- Mardi 11 novembre 2025, 13 h 30 à 15 h 30 (P)
- Mercredi 18 mars 2026, 19 h à 21 h (V)
- Lundi 11 mai 2026, 13 h 30 à 15 h 30 (P)



# Cafés juridiques (suite)

## Légende :

En orange : en présentiel

En vert : en virtuel

### Rupture du couple : mariage et union de fait

- Mercredi 26 novembre 2025, 19 h à 21 h (V)
- Jeudi 19 mars 2026, 13 h 30 à 15 h 30 (P)
- Mardi 26 mai 2026, 19 h à 21 h (V)

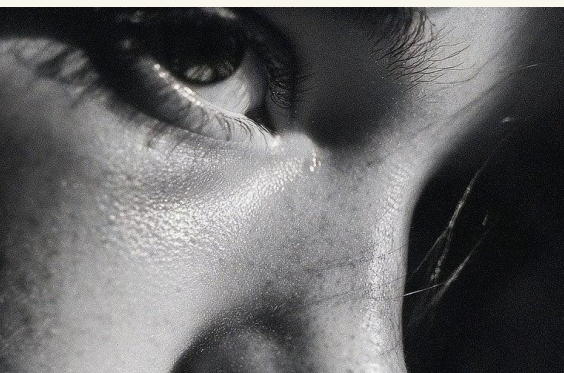
### Testament et succession

- Mercredi 9 octobre 2025, 13 h 30 à 15 h 30 (P)
- Lundi 24 novembre 2025, 19 h à 21 h (V)
- Mardi 24 février 2026, 19 h à 21 h (V)
- Mercredi 25 mars 2026, 13 h 30 à 15 h 30 (P)
- Jeudi 23 avril 2026, 19 h à 21 h (V)
- Mardi 12 mai 2026, 13 h 30 à 15 h 30 (P)  
au 3339 Grande Allée à Saint-Hubert en collaboration avec le CAB de Saint-hubert

**NOUVEAUTÉ**

### Conjoint.e.s de fait et union parentale

- Jeudi 13 novembre 2025, 19 h à 21 h (V)
- Mardi 24 mars 2026, 13 h 30 à 15 h 30 (P)
- Mercredi 20 mai 2026, 19 h à 21 h (V)



# Cafés juridiques offerts à l'extérieur

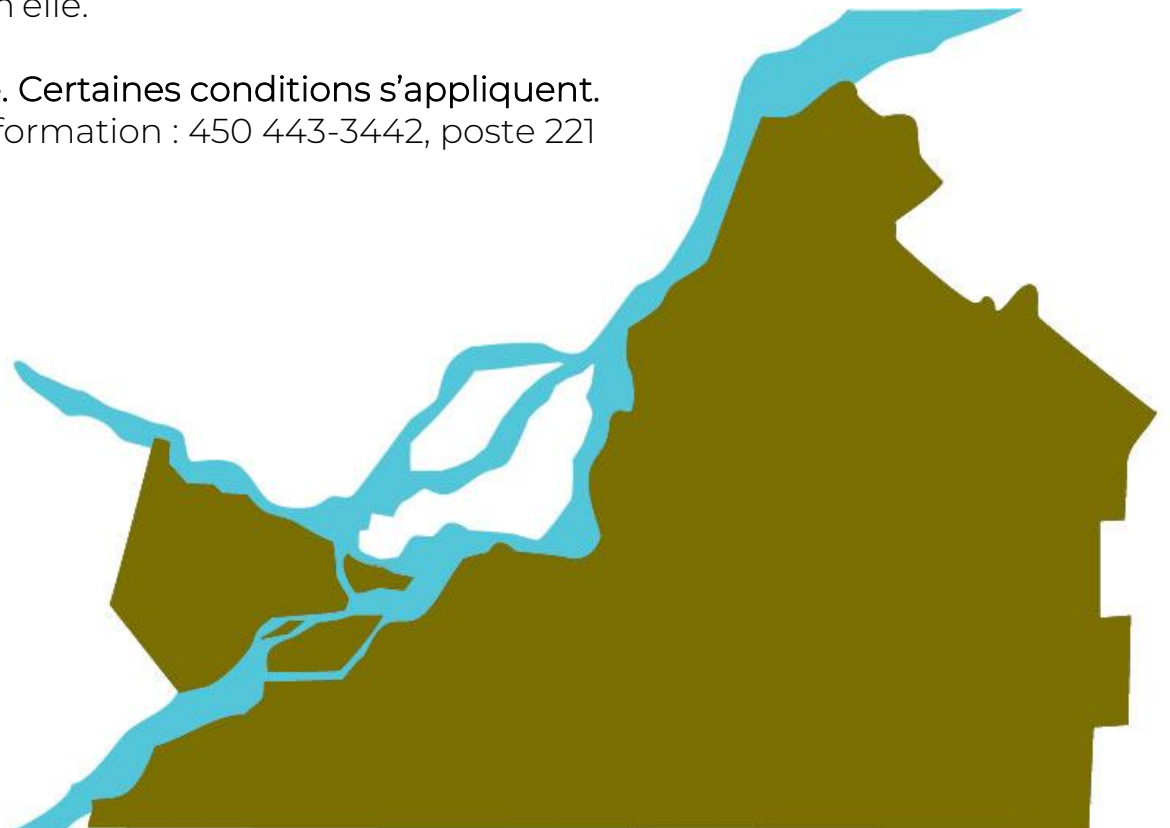
Inform'elle offre un choix de **7 cafés juridiques** de deux heures chacun à **tout groupe de la Montérégie** de dix personnes et plus qui en fait la demande. Pour les groupes les plus éloignés, il y a toujours la possibilité d'utiliser la visioconférence.

Les sujets de ces cafés juridiques sont :

- Droit des grands-parents
- Droit familial dans un contexte d'immigration
- Garde des enfants et pension alimentaire
- Mandat et régimes de protection
- Rupture du couple : mariage et union de fait
- Testament et succession
- Conjoints de fait et union parentale

La logistique du café juridique (inscriptions, paiements des participants, salle) et les frais de déplacement sont assumés par l'organisme demandeur, après entente avec les responsables d'Inform'elle.

**Prix fixe. Certaines conditions s'appliquent.**  
Pour information : 450 443-3442, poste 221



# Fichier juridique



Vous êtes intervenant.e, vous travaillez pour un organisme communautaire, pour une institution publique ou pour une entreprise privée et vous avez des questions en droit de la famille?

Ça tombe bien, nous avons les réponses!

Notre Fichier juridique, véritable **outil de vulgarisation** du droit de la famille, est là pour vous donner toute l'information dont vous pouvez avoir besoin pour vous aider à :

- renseigner vos adhérent.e.s/participant.e.s,
- aider vos adhérent.e.s/participant.e.s à bien comprendre les lois, leurs droits mais aussi leurs obligations en matière familiale.

Ce document de référence en ligne,  
présenté sous forme de questions/réponses,  
contient **18 chapitres**, un **lexique** et un **guide de références!**  
Vous aurez de l'informations juridique en droit de la famille à portée de vos mains, en  
toute fiabilité, sans trop avoir à chercher!

## Comment se procurer le Fichier?

Il est maintenant disponible en ligne, directement à partir d'un espace membre sécurisé de notre site internet.

### Son prix est imbattable!

Pour un abonnement d'un an, renouvelable chaque année, accordant 10 accès simultanés pour une même organisation.

OSBL : 75 \$

Institution publique : 125 \$

Privé : 200 \$

(Montants exemptés de taxes.)

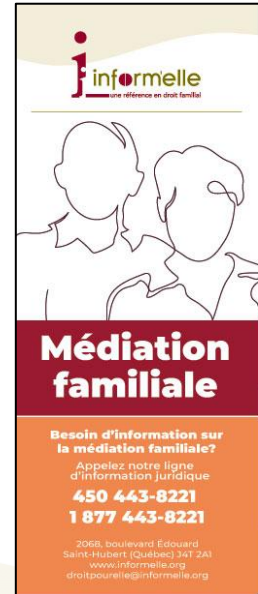
## Avantages du Fichier juridique en ligne :

- **Source fiable** de réponses à vos questions.
- **Rapidité et facilité d'accès.**
- Présentation conviviale sous forme de **questions/réponses.**
- **Consultation immédiate**, simple, organisée par thématiques.
- **Accès sécurisé** par **abonnement annuel.**
- **Mises à jour** effectuées tous les ans pour suivre l'évolution de la loi.

# Dépliants d'Inform'elle

Si vous désirez obtenir des dépliants d'Inform'elle pour distribuer, consulter ou afficher, contactez-nous et nous vous en enverrons avec plaisir.

Pour commander :  
450 443-3442, poste 221  
droitpourelle@informelle.org



(disponible également en anglais et en espagnol)



Un centre au cœur de vos préoccupations familiales

Information juridique - Médiation familiale  
Sessions d'information juridique et formations

2068 boulevard Édouard  
Saint-Hubert (Québec) J4T 2A1

Secrétariat : 450 443-3442, poste 221  
droitpourelle@informelle.org  
www.informelle.org

Suivez-nous sur Facebook et LinkedIn!